

01.10.2002 - 08:36 Uhr

Un SMS pour une prime d'assurance-maladie plus avantageuse

Zurich (ots) -

Un nouveau service proposé par Progrès

Progrès est le premier assureur-maladie à lancer en Suisse un service unique: le calcul des primes par SMS. En envoyant simplement un SMS avec les coordonnées suivantes "pf année de naissance NPA" au numéro 20120, on reçoit en retour par SMS (aussi), en quelques secondes seulement, une offre avec la prime Progrès personnelle. Ce service est d'ores et déjà disponible.

Tous ceux qui veulent économiser des primes l'année prochaine peuvent demander une offre personnelle chez Progrès au moyen de leur téléphone portable, et ceci où qu'ils soient et à toute heure. Sur la base de l'année de naissance et du code postal, Progrès calcule la prime d'une assurance-maladie avec une franchise annuelle de CHF 600. Cette assurance englobe également les séjours hospitaliers en division commune dans toute la Suisse.

La prime personnelle est envoyée à l'expéditeur par SMS. En envoyant un nouvel SMS, l'intéressé peut alors demander une offre à Progrès.

Le nouveau service par SMS est dans l'axe de la stratégie de Progrès englobant de multiples moyens de communication. Actuellement, il est déjà possible de calculer ses primes et conclure des assurances sur le site www.progres.ch. Avec plus de 60'000 affiliés, Progrès est un assureur-maladie de taille moyenne. Il s'agit d'une organisation partenaire d'Helsana, le plus grand assureur-maladie de Suisse.

Cela fonctionne ainsi:

Une jeune femme de 21 ans, domiciliée à Lausanne, tape le texte suivant sur son portable: pf 1981 1000 (laisser un espace entre pf et l'année de naissance ainsi qu'entre l'année de naissance et le NPA). Elle envoie ensuite ce texte au numéro 20120. Quelques secondes plus tard, Progrès lui communique le montant de sa prime.

Contact:

Christian Beusch
responsable des médias Progrès
tél. +41/1/250'62'34
fax +41/1/250'63 48
[001]